



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME



À LA UNE

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE,
UN DÉFI COLLECTIF
POUR LE BIEN DE TOUS
P. 3

Vol. 8 - N°1
9 FÉVRIER 2018



Vol. 8 - N°1
9 FÉVRIER 2018

03
GRAND
DOSSIER

06
ACTUALITÉS

08
PRÉVENTION

09
CALENDRIER
AIDE-
MÉMOIRE

10
ACTIVITÉS

16
COMPTE
DE TAXES



Ce Beauharnois vous informe de février vous fera découvrir nos positions environnementales.

MOT DU MAIRE

Ce numéro renferme une foule de conseils écoénergétiques afin de veiller à la bonne utilisation de nos ressources. Vous y trouverez aussi des informations sur les positions novatrices de Beauharnois en matière d'environnement. Il y a de quoi être fier!

Oui, la fierté de nos positions environnementales, mais également celle de notre développement économique. D'ailleurs, c'est avec joie que nous vous présentons la nouvelle fenêtre virtuelle de notre parc industriel. Nous désirons offrir aux promoteurs et aux futurs acheteurs un outil numérique qui permet d'optimiser leur expérience et de faciliter l'accès à l'information. La page www.ville.beauharnois.qc.ca/parc-industriel-de-beauharnois/ constitue donc un outil de choix pour l'accompagnement des industries actuelles et futures.

Au cours de l'année, nous analyserons nos façons de mieux vous rejoindre. Avec la venue des médias sociaux et des publications électroniques, peut-être est-il temps de faire migrer nos communications vers ces nouveaux modes. Un dossier à suivre...

Bruno Tremblay - **Maire**



RETRAITE DE M. GILLES LACAILLE

Monsieur Gilles Lacaille est entré en fonction le 25 juin 1996 à titre de manœuvre temporaire pour la Ville de Beauharnois. Le 16 décembre 2003, il a été nommé magasinier. Il a pris sa retraite le 14 mars 2017 et il était alors charpentier-menuisier.

Merci pour tes loyaux services, Gilles. La Ville de Beauharnois te remercie du fond du cœur. Tu as maintenant tout ton temps pour profiter des plus beaux verts du monde et perfectionner tes déjà incroyables techniques de golf.

GRAND DOSSIER

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, UN DÉFI COLLECTIF POUR LE BIEN DE TOUS

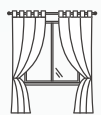
Dans un souci de développement où l'efficacité énergétique est au cœur des réflexions, nous vous avons concocté un grand dossier rempli d'idées écoresponsables. Non seulement notre ville se développe bien, mais elle le fait en beauté et dans un souci de l'environnement des plus honorables.

DES CONSEILS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



Diminuer le chauffage de 2 à 4 degrés

- la nuit
- lorsque vous êtes absents



Réduire les infiltrations d'air

- calfeutrant
- coupe-froid
- seuil de porte
- plastique comme contre-fenêtre

Entre 16 h et 20 h et entre 6 h et 9 h se produisent les pointes en demande énergétique. Par grand froid, mieux vaut attendre après 20 h pour faire une brassée de lavage ou partir le lave-vaisselle. En reportant l'utilisation de vos appareils à plus tard, vous contribuez à optimiser la consommation d'électricité dans tout le réseau pour ainsi éviter de faire surproduire Hydro-Québec.



L'ÉCLAIRAGE À DEL

Il est possible et facile de réduire votre consommation d'énergie tout en économisant et en augmentant votre confort. C'est ce qu'on appelle l'efficacité énergétique. Et c'est dans cette même veine que la Ville a décidé de passer à l'éclairage à DEL en remplaçant les ampoules de 100 W des lampadaires par des lumières 54 W à DEL 3 000 K.

Cela représente 50% d'économie d'énergie par tête de lampadaire remplacée.

Une évaluation d'appréciation est en cours dans les rues Morel et Boyer avec des luminaires 4 000 K ainsi qu'avec des luminaires 3 000 K dans les rues Dupuis et Gagnon.



LES VOITURES ÉLECTRIQUES



Puisque les formes d'énergie les plus populaires, comme le pétrole, le gaz ou le mazout, sont des denrées rares et coûteuses, et parce que leur production et leur utilisation représentent une importante source d'émission de gaz à effet de serre et de pollution, il est primordial de les utiliser avec parcimonie. Une autre mesure que la Ville prend pour encourager la réduction d'utilisation des énergies fossiles, c'est de soutenir le développement du réseau de bornes de recharge pour les voitures électriques.

Voici les endroits où seront installées les bornes dans la ville – des bornes de niveau 2 (alimentation 220 V) :

- 2 sur la rue Ellice ;
- 2 dans le stationnement de l'aréna André-Richard ;
- 2 dans le stationnement de la marina de Beauharnois.

D'ailleurs, nous rappelons qu'en association avec le Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 du ministère des Transports du Québec, les véhicules électriques munis d'un transpondeur A30 Express seront exemptés des frais de péage sur l'autoroute 30. Pour bénéficier de cette exemption, un transpondeur actif et un véhicule électrique immatriculé au Québec sont requis.

- Vous pouvez vous procurer gratuitement un transpondeur aux bureaux de l'A30 Express, 5388, avenue Pierre-Dansereau, à Salaberry-de-Valleyfield avec le certificat d'immatriculation de votre véhicule électrique en votre possession.

BIOMÉTHANISATION

La biométhanisation est une façon de produire une source d'énergie renouvelable, le biogaz, en plus d'obtenir un compost de qualité. Biom, un complexe intermunicipal de valorisation des matières organiques géré par la Régie intermunicipale de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon se retrouvera sur notre territoire, dans le nouveau parc industriel. La biométhanisation ne génère aucune pollution, aucun inconvénient, ni aucune odeur, car le processus s'effectue en milieu fermé.


La biométhanisation permet de:

- Diminuer le volume de déchets destinés à l'enfouissement ;
- Réduire les gaz à effet de serre ;
- Produire de l'énergie (biogaz) ;
- Valoriser le digestat en compost qui, lui-même, peut être utilisé pour la fertilisation et l'enrichissement des sols ;
- Bénéficier du programme gouvernemental Ottawa-Québec finançant à 66 % le coût des infrastructures liées au traitement des matières organiques par biométhanisation ;
- Stabiliser les coûts de gestion des matières résiduelles dans le temps.



L'HYDROÉLECTRICITÉ

Une autre spécialité de notre ville est la production d'hydroélectricité. Venez visiter la Centrale de Beauharnois, l'une des plus grandes centrales hydroélectriques au fil de l'eau du monde, classée au rang des lieux historiques nationaux.

 À la fois pédagogiques, interactives et foisonnantes d'informations, les visites des installations conviennent à toute la famille. Elles sont gratuites mais une réservation est requise. Information et réservation : 1 800 365-5229.

DES PROGRAMMES ÉCOÉNERGÉTIQUES

Afin d'aider les citoyens à réduire leur utilisation d'énergie résidentielle, le gouvernement provincial a mis en place différents programmes :

RénoClimat est conçu pour les propriétaires d'une maison planifiant des rénovations. Des conseillers en efficacité énergétique viennent faire une première évaluation et donnent des recommandations. Après les rénovations, si la cote énergétique de la maison s'est améliorée, vous pouvez obtenir du financement pour rembourser une partie des rénovations effectuées.

Éconologis s'adresse spécialement aux locataires à faibles revenus, et offre les services de techniciens pour faire des petits travaux d'isolation et donner des conseils.



ÉNERGIE SOLAIRE

L'utilisation de l'énergie solaire s'avère une excellente solution de recharge pour l'alimentation des véhicules récréatifs, des bateaux à voile et à moteur ainsi que des chalets plus éloignés. Les panneaux solaires sur le marché sont adaptés aux besoins d'aujourd'hui. De plus, certaines entreprises québécoises se spécialisent dans le domaine, renseignez-vous !



ACTUALITÉS

LE PARC INDUSTRIEL EN VERSION 2.0

Des données précises sur les lots, tels que le prix de vente au pied carré, la composition du sol, la capacité portante, les dimensions, le type de zonage et les services offerts, permettent d'obtenir un portrait bien précis de la propriété à vendre.

Voilà que le site Internet de Beauharnois offre désormais une fenêtre virtuelle privilégiée afin de suivre le développement du parc industriel, un secteur attractif en plein essor. La nouvelle plateforme se veut interactive, facilitant la promotion des lots disponibles, tout en assurant le rayonnement des entreprises déjà implantées.

En un clic de souris, les investisseurs susceptibles de vouloir s'établir à Beauharnois pourront accéder à de l'information détaillée, et ce, par une expérience dynamisée, à l'image de la Ville. Une carte interactive répertorie en détail les entreprises et les industries déjà implantées, de même que les lots disponibles.

La Ville pousse encore plus loin la diffusion de l'information grâce à la création d'une autre page, soit « Portrait statistique ». Les internautes désireux d'en connaître davantage sur le marché beauharlinois auront accès à des données officielles fournies par Statistiques Canada, et ce, sous forme de graphiques interactifs qui permettent en un coup d'œil d'obtenir un portrait global de la communauté. Ce nouveau volet sera un précieux outil pour les futurs et actuels entrepreneurs qui planifient ouvrir boutique à Beauharnois.



Le parc industriel de Beauharnois offre des avantages concurrentiels : les secteurs résidentiels en sont isolés, sa proximité de l'autoroute 30 et de la route 236 en fait un lieu stratégique important, et ce, en plein cœur des corridors commerciaux Québec-Ontario-États-Unis. L'accès y est direct : vers le réseau autoroutier, mais également par le réseau ferroviaire de CSX transportation et la voie maritime du Saint-Laurent. Cette accessibilité favorise l'échange et le transbordement des matières acheminées par voie ferrée, voie maritime et voie terrestre.

📍 [ville.beauharnois.qc.ca/
portrait-statistique/](http://ville.beauharnois.qc.ca/portrait-statistique/)
[ville.beauharnois.qc.ca/
parc-industriel-de-beauharnois/](http://ville.beauharnois.qc.ca/parc-industriel-de-beauharnois/)

➤ **Pour obtenir un portrait précis de la propriété à vendre, des informations détaillées se retrouvent sur le site Internet de la Ville :**

- le prix de vente au pied carré ;
- la composition du sol ;
- la capacité portante ;
- les dimensions ;
- le type de zonage.

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE – SAM

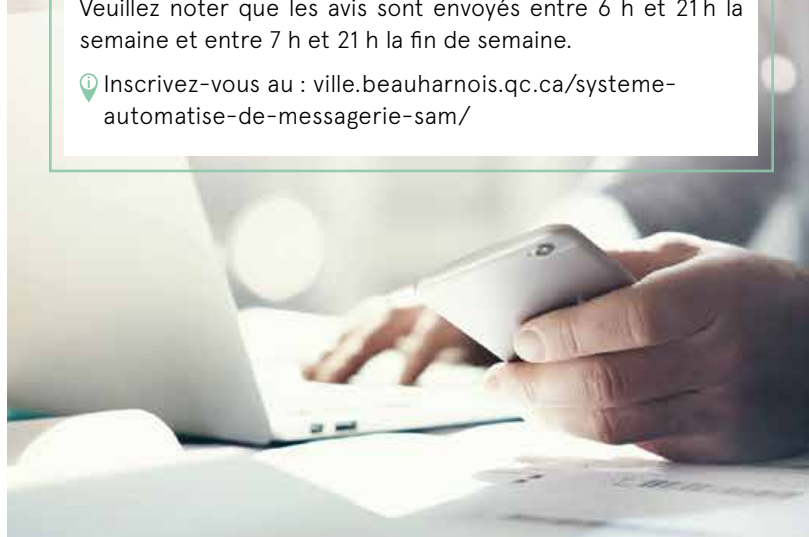
La Ville de Beauharnois est fière d'offrir un système automatisé de messagerie (SAM) à ses citoyens pour faire parvenir des avis en cas de mesures d'urgence ou de situations prioritaires (avis d'évacuation, avis d'ébullition, fermetures de rues lors de tempêtes, etc.).

La base de données du SAM est constituée des numéros de téléphone des citoyens et des entreprises déjà répertoriés dans l'annuaire téléphonique 411. Mais, ceux qui ne sont pas abonnés à la téléphonie résidentielle ou qui ont un numéro confidentiel ne font pas partie de cette base de données. La Ville lance donc un appel à tous pour bonifier la liste afin d'être en mesure de rejoindre un maximum de personnes si une situation urgente venait à se présenter.

Le système permet d'effectuer des communications automatisées vers des groupes spécifiques de personnes. Par exemple, si un avis d'ébullition concerne seulement un secteur, voire une rue, seules les personnes touchées seront contactées.

Veillez noter que les avis sont envoyés entre 6 h et 21 h la semaine et entre 7 h et 21 h la fin de semaine.

📍 Inscrivez-vous au : ville.beauharnois.qc.ca/systeme-automatise-de-messagerie-sam/



PRÉVENTION

QUELQUES CONSEILS POUR UNE SAINT-VALENTIN SANS DANGER

Le Service de sécurité incendie de Beauharnois (SSIB) invite les citoyens à la prudence à l'approche de la Saint-Valentin et rappelle que la prévention demeure le meilleur moyen d'éviter les accidents.

POÊLON À FONDUE

Il ne faut jamais s'empresse de remplir le réchaud d'un poêlon à fondue qui vient de s'éteindre. Chaque année, plusieurs personnes se brûlent en effectuant une telle manœuvre. Pour plus de sécurité, il est recommandé d'utiliser un deuxième réchaud.

La base ainsi que le réchaud doivent être installés sur une surface incombustible et stable au moment de leur utilisation. Vous pouvez aussi utiliser une boîte de réchaud contenant un gel combustible qui facilite la manipulation et diminue les risques de déversement et de débordement.



CHANDELLES

- Ne laissez jamais une chandelle sans surveillance. Les enfants et les animaux peuvent être attirés par une flamme vive et faire tomber la chandelle sur le mobilier ;
- N'allumez jamais une chandelle sur un meuble surplombé d'une tablette, près des rideaux ou de tout autre objet qui peut prendre feu ;
- Assurez-vous de toujours éteindre les chandelles avant de quitter une pièce ou avant d'aller vous coucher ;
- Placez les chandelles dans des chandeliers solides à l'épreuve du feu et assurez-vous qu'ils puissent contenir la cire qui s'écoule.



FOYER À L'ÉTHANOL

L'utilisation d'un foyer à l'éthanol ne vient pas sans risques. Voici quelques conseils afin d'en assurer un usage sécuritaire :

- Utilisez l'éthanol recommandé par le fabricant de votre foyer afin d'éviter une mauvaise combustion ;
- L'éthanol dégage des vapeurs inflammables à la température ambiante, soyez prudents lors du remplissage et de l'allumage ;
- Ne remplissez jamais le brûleur encore chaud. Laissez refroidir au moins 15 minutes avant de procéder ;
- Gardez à distance tout article de fumeur ou objet à flamme nue (allumette, chandelle, briquet, etc.) ;
- N'entreposez pas plus de cinq litres d'éthanol dans une pièce ;
- Évitez de stocker des combustibles, y compris l'éthanol, dans une pièce où se trouve un foyer ou toute autre source de chaleur ;
- Les foyers de table ne doivent pas dépasser 10 000 BTU et doivent être munis d'une paroi de verre trempé d'au moins 10 mm d'épaisseur ;
- Choisissez un foyer à l'éthanol qui satisfait la norme canadienne ULC/ORD-C627.1-2008 ;
- Rappelez-vous qu'un foyer à l'éthanol ne doit jamais être laissé sans surveillance lorsqu'il est en fonction ;
- Informez votre compagnie d'assurance de votre intention d'utiliser un foyer à l'éthanol.



FÉVRIER

- 23 PÉDAGO-LÉGO**
Bibliothèque de Beauharnois
Dès 13 h
📍 450 429-3546 poste 260

- 24 CONFÉRENCE « DES POULES DANS MA COUR », PAR MARTINE LA GIROUETTE**
Bibliothèque de Beauharnois
10 h
Inscription obligatoire.
📍 450 429-3546, poste 260

- 28 JOURNÉE SPAGHETTI AU PROFIT DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE**
Salle Marie-Rose,
centre communautaire
11 h à 13 h 30 et 17 h à 19 h
📍 450 429-6453 ou cabbeauharnois.com

MARS

- 4 DÉJEUNER DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE**
Salle de la Légion
(358, boul. de Maple Grove)
📍 450 429-7191

- 10 QUILLOTHON 2018 AUX PROFITS DE LA MAISON DES ENFANTS MARIE-ROSE**
Salon de Quilles 5 Étoiles
(5, rue Charest, Beauharnois)
De 18 h 30 à 20 h – Option A
De 20 h 30 à 22 h – Option B
Coût : 20\$/adulte, 10\$/enfants (moins de 12 ans)
📍 Maison des enfants : 450 395-0704
Salon Quilles 5 Étoiles : 450 429-7162

Information :
450 429-3546 / ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [i](#)

VILLE DE
Beauharnois

CALENDRIER AIDE-MÉMOIRE

FÉVRIER – MARS

FÉVRIER

10 CONFÉRENCE « CUISINEZ LES ÉPICES DU MONDE », PAR L'ESCOUADE CULINAIRE
Bibliothèque de Beauharnois
10 h

Gratuit. Inscription obligatoire.

📍 450 429-3546, poste 260

DANSE DE LA SAINT-VALENTIN

Maison des jeunes de Beauharnois

19 h à 22 h 45

📍 450 225-6878

Facebook : animation-Jeunesse Beauharnois

17 ATELIER TRICOT
CERCLE DE FERMIERES SAINT-CLÉMENT

Bibliothèque de Beauharnois

9 h 30

📍 450 429-3546, poste 260

MON SAMEDI AVEC BRINDAMI (HEURE DU CONTE)

Bibliothèque de Beauharnois

10 h

📍 450 429-3546, poste 260

21 ATELIER TRICOT
CERCLE DE FERMIERES SAINT-CLÉMENT

Bibliothèque de Beauharnois

19 h à 20 h

📍 450 429-3546, poste 260

22 CONFÉRENCE « L'ESTIME DE SOI
CHEZ LES ENFANTS »

Bibliothèque de Beauharnois

En collaboration avec la TAC 0-5.

19 h

Inscription obligatoire.

📍 450 429-3546, poste 260

ACTIVITÉS

BOIS ROBERT – SENTIERS DE RAQUETTE ET DE SKI DE FOND

Horaire: Lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi de 6 h 30 à 12 h 30
Samedi et dimanche de 10 h à 16 h

Entrée: 50, chemin des Hauts-Fourneaux
(voisin du garage municipal)

Commodités: Abri chauffé, signalisation et plus de 10 km
de sentiers balisés

Location: Équipements de raquette –
(10 \$ par jour pour les adultes et 5\$ pour les enfants)

📍 Gratuit / 450 429-3546, poste 242



CONSULTEZ VOTRE
DERNIÈRE ÉDITION
DU *BEAUHARNOIS*
VOUS ANIME
POUR LA CARTE
DES SENTIERS
EN PAGE 4.

*Pour vous offrir
une expérience des plus
agréables, un abri chauffé
est installé sur le site
et les 10 km de sentiers
balisés possèdent une
signalisation.*


TOURNOI DE HOCKEY INTERMUNICIPAL DE L'ATPA

Les 26, 27, 28 et 29 avril prochains, la Ville de Beauharnois accueillera le tournoi de hockey intermunicipal de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA). Ce tournoi, qui en est à sa 32^e édition, amasse des fonds dans le but de soutenir financièrement un organisme local.

C'est en octobre 2017 que la Ville a déposé sa candidature pour devenir l'hôte de cette édition. Outre Beauharnois, les villes d'Alma et de Gatineau ont aussi démontré leur intérêt à recevoir le tournoi.

Des activités économiques intéressantes sont escomptées pour la région alors que près de 40 équipes visiteront l'aréna André-Richard, du 26 au 29 avril prochains.

Plusieurs employés de la Ville de Beauharnois ont manifesté leur intérêt à s'engager bénévolement au sein de l'équipe de ressources déployées pendant l'événement et ainsi contribuer au succès du tournoi. Les détails et le formulaire d'inscription se trouvent au :

 [Facebook.com/atpavillebeauharnois](https://www.facebook.com/atpavillebeauharnois)



INSCRIPTIONS

Programmation pour la semaine de relâche de la Ville de Beauharnois :

Les inscriptions se font par téléphone au service des loisirs 450 429-3546, poste 242.

Programmation de la semaine de relâche de la MDJ :

Les inscriptions à ces activités se font à la MDJ ou au 450 225-6878.

Notez que les deux inscriptions se font de façon indépendante.

ARÉNA ANDRÉ-RICHARD

5-6 ET 8 MARS

Patinage libre

13 h à 14 h 20

Hockey libre (12 ans et moins)

14 h 30 à 15 h 20

Hockey libre (13 ans et plus)

15 h 30 à 16 h 20

9 MARS

Patinage libre

13 h à 14 h 20

Hockey libre (pour tous)

14 h 30 à 15 h 20

SEMAINE DE RELÂCHE – MAISON DES JEUNES POUR LES 12-17 ANS (DU 6 AU 10 MARS 2018)

MARDI 6 MARS

BAIGNADE

**Cité des arts et des sports
Valleyfield**

15 h 30 à 18 h

CINÉMA VALLEYFIELD

15 h à 18 h 30

Coût total: **15 \$**

Transport : **inclus**

MERCREDI 7 MARS

ÉCHAPPE-TOI

Salaberry-de-Valleyfield

14 h à 17 h

Coût : **25 \$**

Transport : **inclus**

ISAUTE

18 h à 21 h

Coût : **30 \$**

Transport : **inclus**



JEUDI 8 MARS

BOWLING

14 h à 17 h

Coût : **5 \$**

Transport : **inclus**

HOCKEY SUR GLACE

Aréna André-Richard

15 h 30 à 16 h 20

Coût : **gratuit**

Transport : **non-inclus**

JEUX LIBRES À LA MDJ JEUX VIDÉO, PING-PONG, ETC.

18 h à 21 h

Coût : **gratuit**

Transport :
non-inclus

VENDREDI 9 MARS

CABANE À SUCRE

Domaine Labranche

17 h à 22 h

Coût : **20 \$**

Transport : **inclus**

SAMEDI 10 MARS

SKI BROMONT

15 h à 23 h 30

Coût : **membre – gratuit**
non-membre – 45 \$

Transport : **inclus**

JEUX LIBRES À LA MDJ RAQUETTES, GLISSADE, ETC.

14 h à 22 h

Coût : **gratuit**

Transport : **non-inclus**



SEMAINE DE RELÂCHE - VILLE DE BEAUHARNOIS DU 5 AU 9 MARS 2018



LUNDI 5 MARS

JEUX DE SOCIÉTÉ

En collaboration avec la boutique Courageux.

**Salle Normand-Lamoureux,
centre communautaire**
10 h à 12 h

INITIATION AU MÉTIER DE POMPIER

Apprenez les rudiments du métier de pompier avec nos pompiers de la caserne de Beauharnois.

Caserne de Beauharnois
13 h 30 à 14 h 30 | Groupe 1
14 h 45 à 15 h 45 | Groupe 2

Inscription requise.

MARDI 6 MARS

JOURNÉE SCIENCE EN FOLIE !

Journée consacrée aux expériences scientifiques et à la science.

**Salle Marie-Rose,
centre communautaire**
9 h à 15 h | 6 à 9 ans

Coût : **10\$ par enfant**

Inscription requise.

L'enfant doit apporter son lunch froid.

*Possibilité d'arriver à partir de 8 h
et de repartir maximum à 17 h.*

FABRICATION DE SUSHIS

L'atelier aura lieu directement au Sushi Shop.

534, boulevard Cadieux
9 h à 10 h | 7-8 ans
10 h à 11 h | 9-12 ans

Coût : **10\$ par enfant**

Inscription requise.

INITIATION À LA PÉTANQUE

**183, chemin de la Beuce
Centre de pétanque du Bel-Âge**

9 h à 12 h

Inscription requise.

PATIN

Aréna André-Richard

Patin libre | 13 h à 14 h 20

Hockey libre 12 ans et - | 14 h 30 à 15 h 20

Hockey libre 13 ans et + | 15 h 30 à 16 h 20

MERCREDI 7 MARS

ATELIER MENUISERIE

Viens fabriquer de tes propres mains ton premier objet en bois !

En collaboration avec les menuisiers de la Ville de Beauharnois.

Édifice Auguste-Hébert

9 h à 10 h | 7-9 ans

10 h 30 à 11 h 30 | 10-12 ans

Inscription requise.





ACTIVITÉ SPÉCIALE À POINTE-DU-BUISSON

Au menu : activité d'identification et d'analyse d'objets, manipulation d'outils reproduits, montage d'une petite exposition avec les objets analysés.

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie

9 h 30 à 12 h | 7-12 ans

Inscription requise.

ATELIER DE TRANSFERT D'IMAGE SUR UNE PETITE BOÎTE EN BOIS

Avec le cercle de Fermières Saint-Clément.

Bibliothèque de Beauharnois

13 h 30 à 15 h 30 | À partir de 7 ans

Inscription requise. Activité parent-enfant.

CLINIQUE DE HOCKEY

Atelier de perfectionnement avec un professionnel

Aréna André-Richard

12 h 30 à 13 h 30 | Gardien de but

13 h 30 à 14 h 30 | 6-8 ans

14 h 30 à 15 h 30 | 9-12 ans

Inscription requise.

JEUDI 8 MARS

MAXFIT

Pour les petits et grands sportifs. Les parents sont aussi les bienvenus ! En collaboration avec Zone Sportive Beauharnois.

3, rue Charest

9 h à 10 h | 6-8 ans

10 h à 11 h | 9-12 ans

Inscription requise.

INITIATION AU MONTAGE VIDÉO

Réalise une entrevue avec la vedette Marc-Antoine Montpetit, pour ensuite réaliser un montage vidéo.

Bureau de Création Webson

335, rue Ellice

10 h à 12 h | 9-12 ans

Inscription requise.

JOURNÉE FAMILIALE

Jeux gonflables, zone Bout'choux et animation

Gymnase de l'École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois

13 h à 16 h

VENDREDI 9 MARS

INITIATION AU DESSIN D'OBSERVATION ET COLLAGE

Dans un premier temps, les participants sont invités à dessiner un sujet donné. Des exercices simples de croquis seront proposés. Puis, dans un deuxième temps, l'ajout de collage de papier donne une autre dimension au sujet.

En collaboration avec Line Desrochers

Salle Normand-Lamoureux, centre communautaire

10 h 30 | 6-9 ans

Inscription requise.



COMPTE DE TAXES

PRENDRE NOTE QUE LE 1^{er} VERSEMENT DU COMPTE DE TAXES EST PAYABLE LE OU VERS LE 1^{er} MARS. RÉFÉREZ-VOUS AUX COUPONS DÉTACHABLES DE VOTRE COMPTE.

**Pour toutes questions, contactez le Service des finances
450 429-3546, poste 239.**



**Vous n'avez pas reçu votre compte de taxes ?
Téléphonez au Service des finances pour nous en aviser !**

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
Audrey Caza

Agente d'information :
Jessica Stafford

Directrice des ressources humaines et des communications :
Paméla Nantel

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse – Secteur de Pointe-du-Buisson
Jocelyne Rajotte – Secteur des Îles-de-la-Paix
Roxanne Poissant – Secteur de la Beauce
Guillaume Lévesque-Sauvé – Secteur des Moissons
Richard Dubuc – Secteur Saint-Louis
Alain Savard – Secteur du parc industriel
Bruno Tremblay – Maire

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 mars 2018 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [o](#)



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois